

Réf: Dossier 425474

Avis de constitution

SOCIETE « DIASPOMOVE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON GNANDOBITE A
PROXIMITE DE SI BETON, Lot 369, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIASPOMOVE »

Objet : TRANSPORTS - VTC.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON GNANDOBITE A
PROXIMITE DE SI BETON, Lot 369, Ilot 31

Dirigeant(s) M KONATE SAIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04182 du 28/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52828/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

